

Le PEV soutient l'initiative pour la sortie du nucléaire

Le PEV refuse que les centrales nucléaires existantes soient remplacées et veut que les vieilles centrales de Beznau et de Mühleberg soient arrêtées. Pour ce faire, la consommation d'énergie doit être massivement réduite et les énergies renouvelables beaucoup mieux développées. Le comité central du PEV Suisse a décidé d'appuyer l'initiative pour la sortie du nucléaire. Le PEV est représenté au sein du comité d'initiative par Heiner Studer, président du parti, et Josef Jenni, pionnier de l'énergie solaire.

Aujourd'hui, lors d'un débat extraordinaire, le Conseil national se penche sur la question de l'approvisionnement électrique et énergétique de la Suisse. Plusieurs propositions sur le nucléaire et sur le développement de l'énergie renouvelable seront à l'ordre du jour. Les priorités du PEV sont les suivantes :

1. Les centrales nucléaires existantes ne seront pas remplacées. Beznau I et II ainsi que Mühleberg ont atteint la fin de leur durée de vie et doivent être arrêtées dans les prochaines années.
2. La consommation totale d'énergie doit être massivement réduite. Ceci est seulement faisable au travers de l'application de différentes mesures comme p.ex. des taxes d'incitation, des consignes de consommation, des subventions pour des mesures d'économie d'énergie et d'une fin de rapport entre le gain et la quantité de courant produit par les usines électriques.
3. La promotion des énergies renouvelables doit être beaucoup plus importante : d'une part au travers d'une accélération et simplification des procédures d'autorisation, d'autre part au travers des moyens financiers. Le plafonnement des subventions pour la production d'énergie renouvelable doit disparaître. Il ne s'agit pas de mettre en avant une seule technologie : le solaire thermique, le photovoltaïque, la force hydraulique, l'énergie éolienne, le biogaz, la géothermie, les centrales de pompage-turbinage, les investissements dans le réseau de transport et les réseaux intelligents doivent se compléter.
4. Il doit être renoncé autant que possible aux centrales à gaz en raison des dommages qu'elles causent à l'environnement.

Le PEV soutient la stratégie du Conseil fédéral d'une sortie progressive du nucléaire et d'une réduction prononcée de la consommation d'énergie jusqu'à l'an 2050. La sortie organisée signifie un remplacement progressif de l'énergie nucléaire par d'autres énergies propres et renouvelables, de manière à ce que l'approvisionnement et la sécurité climatique puissent être assurés. Le PEV est toutefois d'avis que les centrales de Beznau et Mühleberg ont déjà atteint la fin de leur durée de vie (cf. motions 11.3248 et 11.3247 de la conseillère nationale PEV Marianne Streiff). Les centrales nucléaires suisses doivent en aucun cas fonctionner plus de 50 ans. Ce délai, donné par le Conseil fédéral, doit être ancré dans la loi. En plus, le Conseil fédéral doit décider si, après 40 ans d'exploitation, une centrale nucléaire peut continuer à être exploitée (cf. motion 11.3279 de la conseillère nationale PEV Maja Ingold).

La sortie de l'énergie nucléaire nécessite une réduction considérable de la consommation totale d'énergie. Il est juste que le Conseil fédéral en fasse sa priorité. En plus des consignes de consommation et des mesures dans le domaine de l'isolation et du chauffage, il est avant tout nécessaire d'en arriver à un système d'impôts écologique, comme le demande la motion 06.3190 du président du PEV Heiner Studer remise au Conseil fédéral. La fin du rapport entre le gain et la quantité de courant produite par les usines électriques est aussi prometteuse. Aux Etats-Unis, certaines fédérations d'Etat ont ainsi réussi à stabiliser la consommation de courant. Finalement, il est également nécessaire de faire appel à la suffisance de l'individu dans le domaine de l'aménagement du logement et de l'achat d'appareils complémentaires et autres consommateurs d'énergie. C'était aussi la vision du PEV du canton de Berne avec sa résolution sur la diminution de la consommation d'énergie.

Par ailleurs, les énergies renouvelables doivent être massivement développées. Il existe encore un immense potentiel, sur les toits suisses, pour le solaire thermique et le photovoltaïque. La force hydraulique aussi doit être développée, de la plus petite usine à la plus grande centrale de pompage-turbinage. Le plafonnement des subventions pour la production d'énergie renouvelable doit disparaître. Ainsi, il ne s'agira pas d'élargir seulement la palette de production d'énergie, mais aussi de donner également des chances importantes aux entreprises suisses d'acquérir du savoir-faire et de créer des places de travail. Plus vite la Suisse parviendra à une production d'énergie écologique, plus vite elle aura acquis une reconnaissance internationale ainsi qu'une création de valeur accrue pour son économie.

Berne, le 8 juin 2011/nh

Pour tout renseignement :

Heiner Studer (AG), Président PEV Suisse : 079 445 31 70

François Bachmann (VD), vice-président romand du PEV Suisse : 079 668 69 46

Conseillère nationale Marianne Streiff-Feller: 079 664 74 57

Christian Meyer, Coordinateur romand du PEV Suisse : 079 948 68 93

Joel Blunier, Secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79

Niklaus Hari, chargé de communication du PEV Suisse : 079 202 72 27
